

Bonjour

assemblia<sup>+</sup>  
Bâtitseur de liens

# ZAC Multisites

-

# ROMAGNAT

Groupe Travail Riverain

Condamine / Chomontel 09.11.2021



# PROGRAMME

**Rappel enjeux urbains**

**Intégration du projet à l'échelle macro (circulation,...)**

**Prise en compte environnementale (Zone Natura 2000, Faune/Flore)**

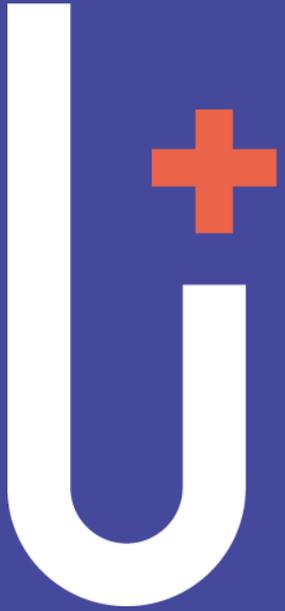
**Réflexion autour du stationnement**

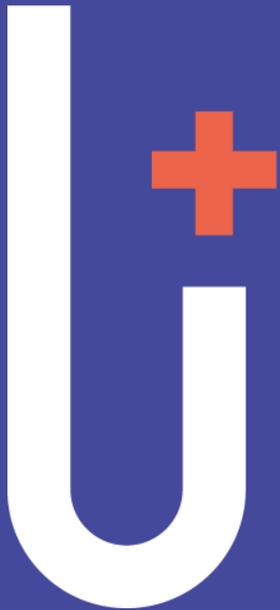
**Emplacement des typologies bâties et de la programmation**

**Planning prévisionnel**



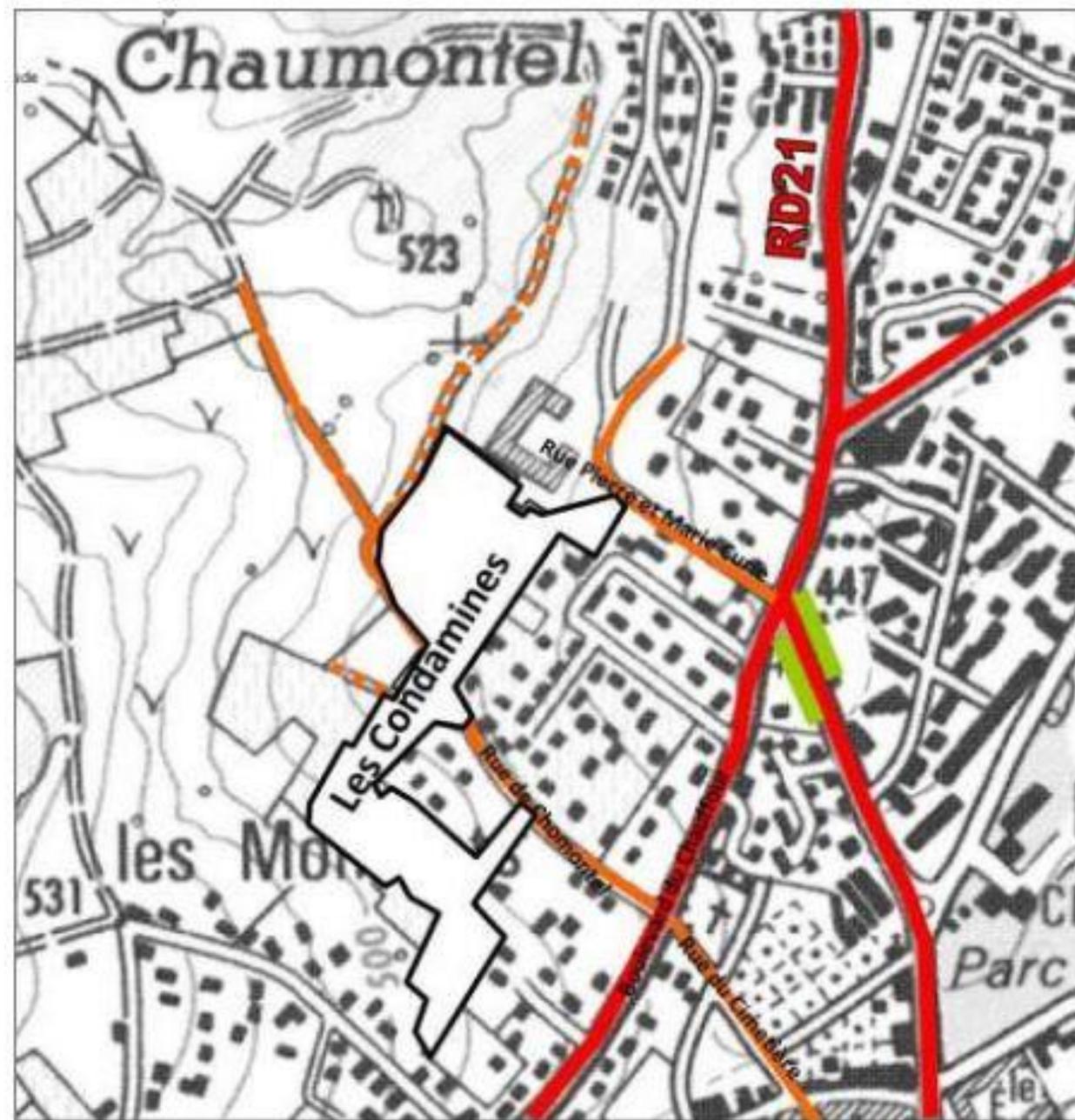
# Enjeux urbains





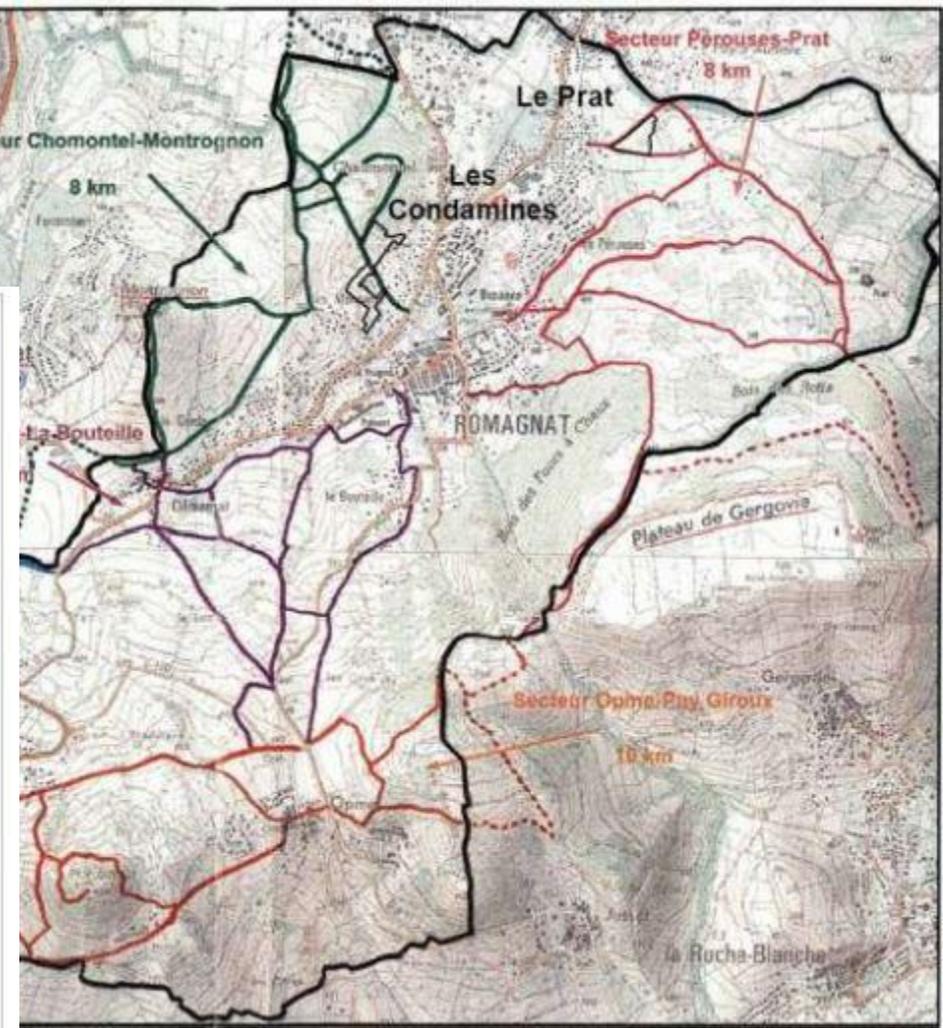
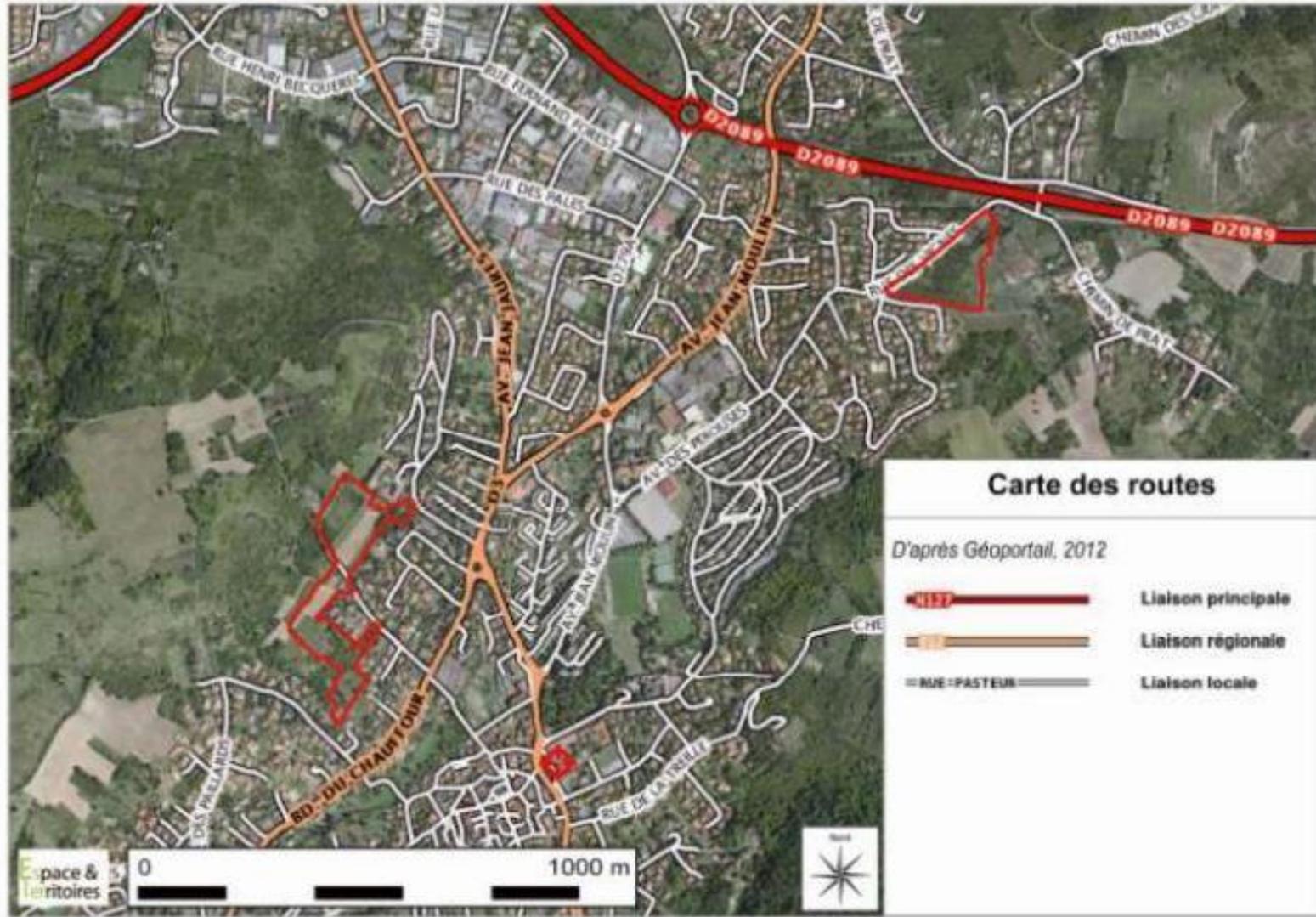
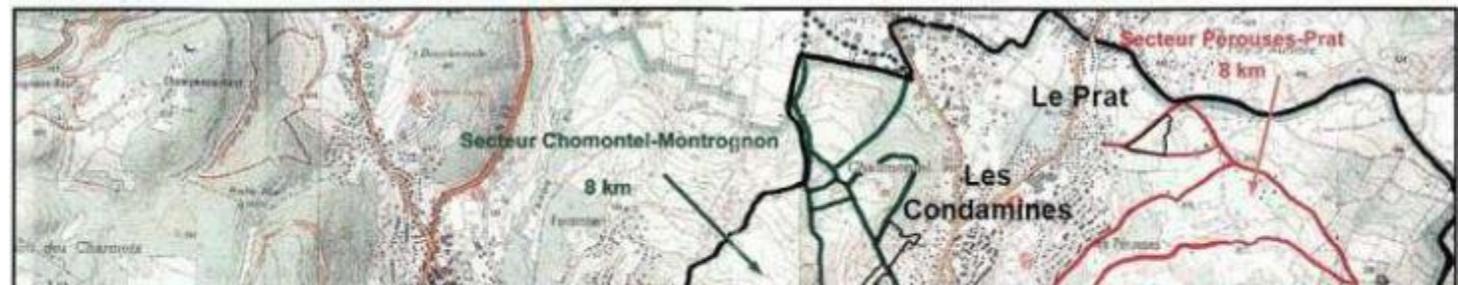
## Contexte :

- Voie Rapide / RD 2089 => 27 917 véhicules/jour (dans les deux sens) [Source DDE 2006]
- RD 21 => principale entrée de Romagnat à 5 289 véhicules/jour
- Boulevard du Chauffour => Voie adaptée à un trafic important (>5 000 véhicules/jour)
- Rue P-M Curie bien aménagée
- Rue de Chomontel mal qualifiée mais au gabarit généreux
- Modes doux peu utilisés



Carte 39 : Carte des principales rues autour du site du Prat - Source : Diagnostic environnemental S&A 2009, mis à jour 2012

# Circulation





## Impact :

- 450 trajets/jour supplémentaires à la Condamine répartis à 1/3 Rue P-M Curie et 2/3 Rue de Chomontel
- Impact modéré en terme de déplacement mais des points à étudier

## Mesures :

- Mise en place de voirie interne partagé et de carrefours internes perpendiculaires sécurisés (inclus le carrefour entre la voie interne et la Rue P-M Curie)
- Travail en cours sur le carrefour existant entre la rue de Chomontel et le boulevard de Chauffour :
  - Amélioration de la visibilité (masques visuels des poteaux EDF)
  - Remplacement du cédez-le-passage par un stop.
- Travail sur l'aménagement de la rue de Chomontel :
  - Requalification et mise en sécurité à l'étude
- Modes doux intégrés aux voiries principales
- Valorisation des sentiers de randonnée => Point de départ de circuit

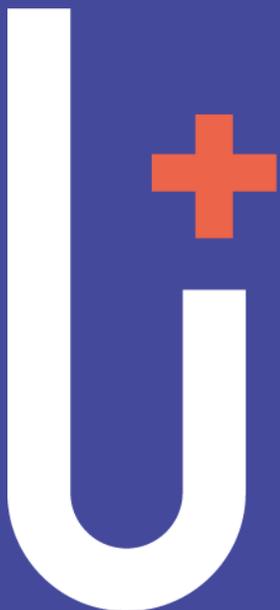


### Règlement :

*L'évaluation des incidences Natura 2000 est instaurée par le droit de l'Union européenne (article 6 paragraphe 3 de la directive « Habitat ») pour prévenir les atteintes aux objectifs de conservation (c'est-à-dire aux habitats naturels, d'espèces, espèces végétales et animales) des sites Natura 2000. L'évaluation des incidences des projets sur Natura 2000 a récemment été revue et précisée par l'article 13 de la Loi n° 2008-757 du 1<sup>er</sup> août 2008 relative à la responsabilité environnementale et à diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement et son décret d'application n° 2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000.*

Ainsi, les incidences du projet de ZAC ont été étudiées en respectant le décret d'application n° 2010-365 dans le cadre des deux études spécifiques mentionnées précédemment :

- L'expertise habitat-flore réalisée par le bureau d'études CORIEAULYS
- L'expertise faune réalisée par le bureau d'études EXEN



### Contexte :

Zone Natura 2000 – Site d’Importance Communautaire (SIC) « Vallées et coteau xérothermiques des Couzes et Limagnes » limitrophes de la Condamine

=> Présence de pelouses sèches semi-naturelles (orchidées remarquables)

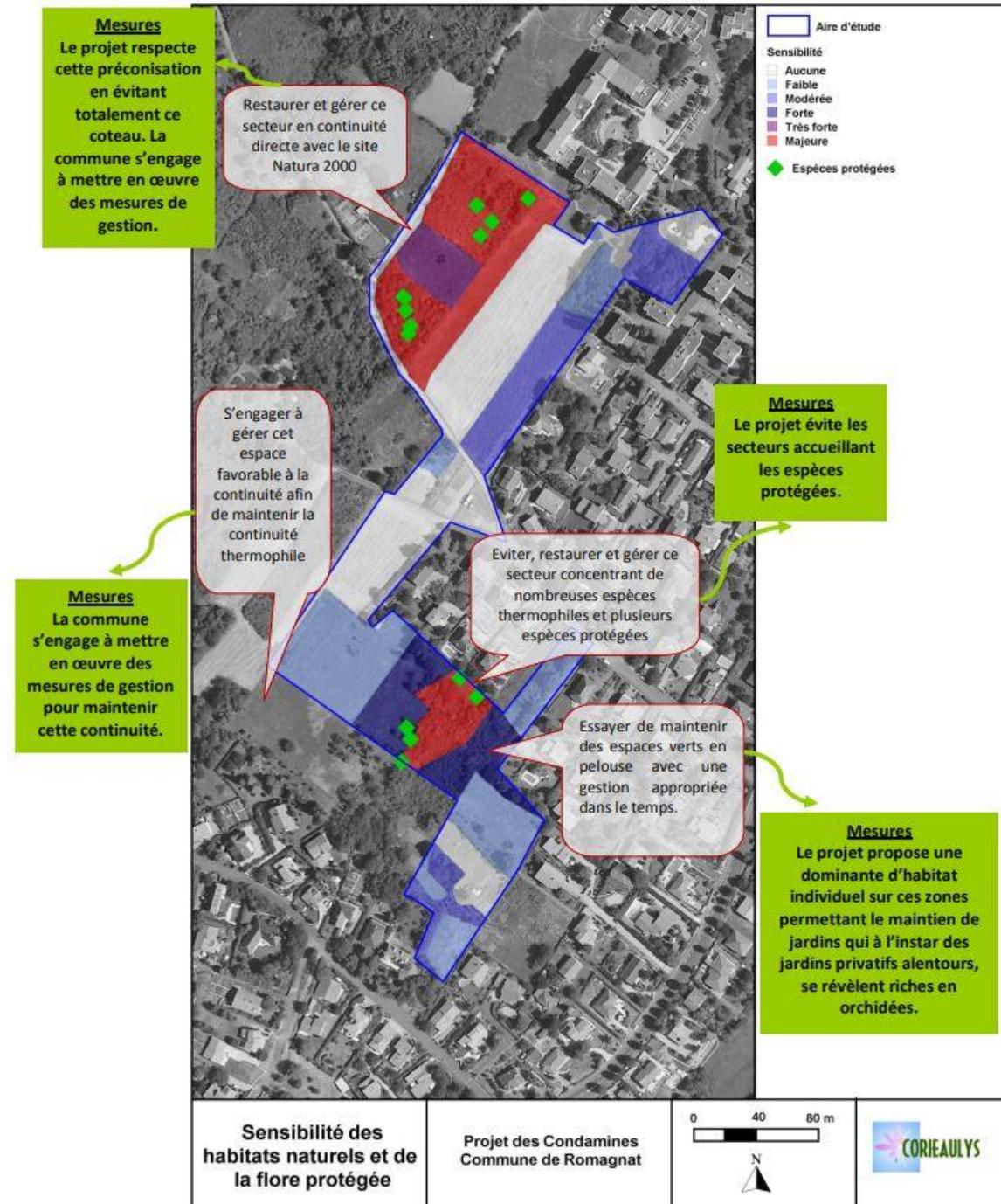
ZNIEFF 1 « Puy d’Aubière » à 120m du Prat et ZNIEFF 1 « Puys Romognon et Chaumontel » au Nord de la Condamine.

=> Présence d’Ophrys bécasse et Inule variable

### Conclusion :

Zone Natura 2000 :

Absence de risque significatif d’incidences du projet de ZAC vis-à-vis des enjeux de conservation de la faune et la flore par le réseau de zones Natura 2000 environnant.



Au regard des cartes de sensibilités liées à la faune sauvage sur les sites d'étude, et compte tenu des enjeux globalement assez faibles sur les deux sites, aucune préconisation rédhibitoire ne fut formulée pour éviter tel ou tel habitat de la faune sauvage.

Figure 25 : Localisation des zones sensibles : secteur des Condamines



Figure 26 : Localisation des zones sensibles : secteur du Prat



# Programmation

## Vue Global

### LEGENDE

- Voies et stationnements en enrobé
- Trottoirs en béton sablé
- Stabilisé
- Enrobé grenailé
- Enrobé coloré
- Caniveau pavé
- Traversée de noue
- Soutènement
- Emmarchements en en pas d'âne/ graviers
- Prairies à orchidées
- Enherbement
- Fossés enherbés
- Noue
- Massifs arbustifs / couvre-sol
- Bassins de rétention
- Arbres existants
- Abres et cépées
- Accès garage / parcelle
- Sens de circulation
- Bâti



# Programmation

## Zoom Nord

### LEGENDE

- Voies et stationnements en enrobé
- Trottoirs en béton sablé
- Stabilisé
- Enrobé grenailé
- Enrobé coloré
- Caniveau pavé
- Traversée de noue
- Soutènement
- Emmarchements en en pas d'âne/ graviers
- Prairies à orchidées
- Enherbement
- Fossés enherbés
- Noue
- Massifs arbustifs / couvre-sol
- Bassins de rétention
- Arbres existants
- Arbres et cépées
- Accès garage / parcelle
- Sens de circulation
- Bâti



# Programmation

## Zoom Sud

### LEGENDE

- Voies et stationnements en enrobé
- Trottoirs en béton sablé
- Stabilisé
- Enrobé grenailé
- Enrobé coloré
- Caniveau pavé
- Traversée de noue
- Soutènement
- Emmarchements en en pas d'âne/ graviers
- Prairies à orchidées
- Enherbement
- Fossés enherbés
- Noue
- Massifs arbustifs / couvre-sol
- Bassins de rétention
- Arbres existants
- Abres et cépées
- Accès garage / parcelle
- Sens de circulation
- Bâti





Version initiale avec stationnement au centre (environ 40 places)



- Poche de stationnement central moindre avec toujours des revêtements perméables et une ambiance végétalisée (environ 23 places)
- Création de places le long de la voie interne n°2 recomposée (env. 17 places)

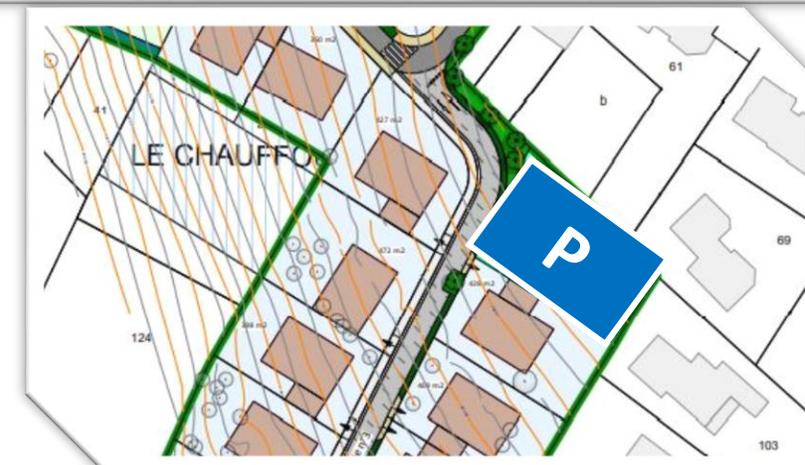
# Stationnement

## Option 2

(\*sous réserve du rapport géotechnique)



- Poche de stationnement central moindre avec toujours des revêtements perméables et une ambiance végétalisée (environ 23 places)
- Création d'une poche de stationnement à la place du bassin de rétention Sud (env. 17 places)

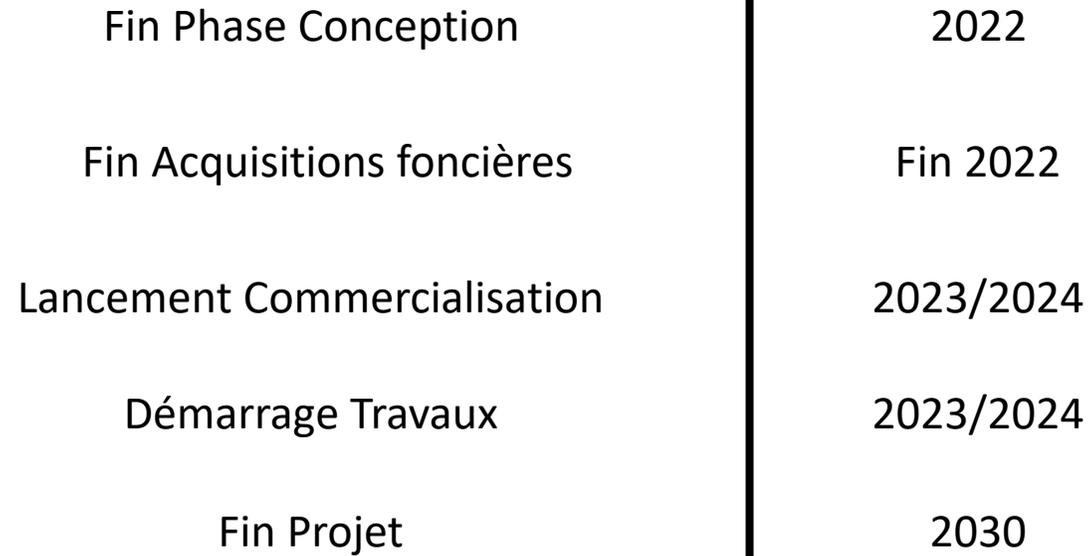




Version initiale

- Redistribution des lots de logements collectif / intermédiaire (R+2) à vocation sociale de part et d'autre de la prairie orchidées SUD
- Redécoupage des lots NORD en 4 lots de maisons individuelles en transition avec le tissu pavillonnaire riverain





# Merci de votre attention

---

**assembli<sup>a</sup>**  
Bâtitseur de liens



**Siège social**

14 rue Buffon - 63019 Clermont-Ferrand Cedex 2  
Tél : 04 73 98 28 98  
contact@assembli<sup>a</sup>.fr

**Agence de La Pardieu**

3 rue Louis Rosier - 63000 Clermont-Ferrand  
Tél : 04 73 28 69 69  
agence-pardieu@assembli<sup>a</sup>.fr

**Agence de l'Allier**

Les Portes d'Avermes  
42 rue de la République - 03000 Avermes  
Tél : 04 70 44 56 01  
agence-allier@assembli<sup>a</sup>.fr

[www.assembli<sup>a</sup>.com](http://www.assembli<sup>a</sup>.com)